



RAPPORT DE SUIVI DE LA DECLARATION D'ENGAGEMENT, À ANNÉE +3

LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Depuis 2020, 13 acteurs du secteur humanitaire (ONG et *think tank*)¹ ont signé la [Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat](#), dans laquelle ils ont pris **5 engagements pour réduire l'empreinte environnementale de leurs actions et mieux s'adapter aux changements climatiques**. Pour être atteints, ces engagements nécessitent des **actions concrètes et des ressources** au niveau des ONG. Les signataires doivent ainsi :

1. **Mesurer** leurs impacts et ce, de manière régulière ;
2. **Réduire** leur empreinte carbone : en se fixant un objectif de réduction en accord avec les recommandations du GIEC, de -30 % d'ici à 2025 et de -50 % d'ici à 2030 ;
3. **Adapter** l'action humanitaire face aux nouveaux enjeux environnementaux et climatiques ;
4. **Communiquer** : rendre ces informations publiques dès que disponible, et ce, de manière annuelle ;
5. **Entraîner** d'autres acteurs pour rehausser l'ambition.

SUIVI DE LA DÉCLARATION

Trois ans après son lancement, où en sont les ONG ? Le [rapport de suivi](#) – réalisé à travers un questionnaire anonymisé envoyé aux 13 signataires – dresse un bilan des engagements pris, en **identifiant les défis et opportunités rencontrés par les ONG** pour atteindre leurs objectifs. Plus largement, cette analyse peut bénéficier au secteur des solidarités internationales puisque les défis rencontrés au sein des organisations sont souvent les mêmes.

Par rapport au [suivi réalisé à l'année+1](#), on observe que les problématiques restent globalement les mêmes, même s'il semble y avoir **un peu plus de ressources disponibles** et de **portage institutionnel** qu'auparavant, signe de la dynamique générale du secteur, voire de la société, sur le sujet environnemental. L'enjeu du **financement des mesures** dans les organisations reste particulièrement compliqué (financer sur fonds propres ? Sur projet ? Etc.), même avec les dernières évolutions des politiques bailleurs de fonds.

AVANCÉES INDIVIDUELLES ET BESOIN DU COLLECTIF

Ce suivi laisse apparaître des **différences d'avancement entre organisations** dans la mise en œuvre des engagements, différences essentiellement liées au **niveau de ressources disponibles** pour chacune, les mieux dotées pouvant aller plus vite sur le développement de stratégies/outils et le déploiement d'actions. Toutes essaient néanmoins de **s'appuyer sur les réseaux existants** pour bénéficier de l'apprentissage collectif et des dynamiques de mutualisation, dans un esprit de collaboration, certains défis n'étant pas propres aux organisations mais communs au secteur et à ses modes opératoires. Cela étant, une partie du processus de transition écologique est nécessairement spécifique à chaque organisation et demande donc des ressources en interne.

LES SIGNATAIRES MESURENT LEUR EMPREINTE...

Ce suivi a également permis de voir que trois ans après la signature, les organisations ont toutes avancé, voire terminé, la mesure de leur empreinte carbone (8 organisations), ce qui leur permet à la fois de disposer d'une base de référence dans le suivi de leurs émissions de gaz à effet de serre, et d'identifier les principales sources d'émissions.

¹ Action Contre la Faim, ACTED, ALIMA, CARE France, Électriciens Sans Frontières, Groupe URD, Médecins du Monde, Première Urgence Internationale, Secours Islamique France, Solidarités International, et le Gret, Handicap International/Humanité et Inclusion, Fondation Terre des hommes qui nous ont rejoint par la suite.

...ET PRENNENT DES ACTIONS POUR LA RÉDUIRE

Certaines organisations ont également **élaboré des stratégies (10) et décliné des plans d'actions** pour réduire leur empreinte environnementale. Par ailleurs, toutes ont, en parallèle, commencé à mettre en place des actions, en commençant par les plus évidentes et les plus abordables. Bien sûr, les organisations travaillent aussi sur les actions plus compliquées – que ce soit techniquement, financièrement ou du fait des résistances socio-culturelles – via la mise en place de **groupes de travail, du plaidoyer ou de la sensibilisation**.

Pour autant, la **priorisation** entre les nombreuses actions à mener dans un contexte de ressources limitées reste compliquée. De même, **l'arbitrage entre différents enjeux environnementaux** susceptibles d'entrer en tension est complexe même si ces questions peuvent profiter des échanges collectifs.

DES QUESTIONS CLÉS EN SUSPENS

Demeure une question clé, à laquelle toutes les organisations n'ont pas encore répondu : le choix de la réduction en valeur absolue, ou en relatif par rapport au volume d'activités d'une organisation, est en effet une décision stratégique potentiellement lourde de conséquences puisqu'elle **interroge la croissance des organisations de l'aide internationale**. Derrière ce choix épineux se dessine par ailleurs d'autres questions, très politiques et encore imperceptibles dans le secteur : à impacts environnementaux semblables, toutes les activités se valent-elles ? Représentent-elles la même valeur sociale ? Et toutes les organisations doivent-elles réduire leurs émissions dans les mêmes proportions, quel que soit leur niveau d'émissions à la date de référence ?

Les signataires ont des positionnements divergents quant à **leurs stratégies de communication et de suivi** de leurs engagements. Il s'agit là encore d'un sujet sensible qui relève à la fois de difficultés techniques, notamment de réaliser des bilans carbone, et d'enjeux réputationnels. Loin d'être évidents, les questionnements soulevés méritent d'être davantage explorés collectivement.

ET COMMENT APPRÉHENDER LA SUITE ?

Enfin, même si toutes les organisations reconnaissent que les engagements ont été - et sont toujours - des **moteurs de la transition écologique en cours** et qu'à cet égard, la Déclaration a constitué une étape décisive, on distingue parmi les organisations signataires des manières distinctes d'appréhender les engagements. En effet, de la signature de ce document, qui constitue un **choix politique, à la concrétisation des engagements** qui modifiera substantiellement les modèles organisationnels, chaque signataire évolue sur un chemin qui lui est propre. Ces différents positionnements font émerger un débat d'idées qui mérite d'être poursuivi pour permettre à toutes les organisations intéressées par la démarche, qu'elles soient signataires ou non, de se forger une opinion.

POUR LE SECTEUR

Nous invitons le reste du secteur de l'aide internationale à se poser ces questions complexes qui vont de pair avec le besoin de réduire ses émissions. Ainsi, (et en lien avec l'engagement 5 !) nous vous invitons à signer la [Déclaration](#) et à prendre cet engagement politique pour **adapter votre mode d'action afin de répondre à la crise climatique et environnementale, mais aussi d'appuyer les populations à être plus résilientes, à se préparer et s'adapter à cette nouvelle réalité ainsi qu'à préserver et conserver leur environnement**.

Le rapport complet peut être lu [ici](#).

Ressources à consulter :

- ➔ Stratégies de réduction : [ACF](#), [ALIMA](#), [CARE International](#), [Gret](#), [Groupe URD](#), [Hi](#), [SIE](#), [Solidarités International](#), [Tdh](#).
- ➔ Bilans Carbone : [ALIMA](#), [ACTED](#), [Groupe URD \(2012, 2015, 2019, 2022\)](#), [Tdh](#).



Plus d'informations sur <https://www.environnementhumanitaire.org/>